

INCIDENT**survenu à l'avion immatriculé F-GGJL**

Événement :	collision avec porte de hangar.
Cause identifiée :	maîtrise insuffisante de la trajectoire au sol.

Conséquences et dommages :	bord d'attaque de l'aile gauche endommagé.
Aéronef :	avion Robin DR 400 - 180.
Date et heure :	mercredi 22 décembre 1999 à 16 h 30.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Saint - Cyr - l'Ecole (78).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 64 ans, TT de 1977, 508 heures de vol, dont 2 heures 15 sur type dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	vent 180° / 10 kt, visibilité 7 km.

Circonstances

Le pilote roule derrière trois autres appareils déjà stationnés pour rejoindre la place de parking la plus proche du hangar. Il indique qu'il enfonce le palonnier droit en butée mais que cette action n'est pas suffisante pour amener l'avion sur le bon rayon de braquage. Il actionne la pédale droite du palonnier pour freiner plus énergiquement dans le but de resserrer le virage. Estimant l'effet de cette manœuvre insuffisant, il décide d'arrêter l'avion et agit simultanément sur les deux freins mais l'aile gauche de l'appareil heurte la porte du hangar.